



Mairie de Thorigny
Service Urbanisme
1, place de l'Eglise
85480 THORIGNY
02.51.07.23.64
mairie.accueil@thorigny-vendee.fr

(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIERN° PC 085 291 24 Y0008

Déposé le : 04/12/2024

Sur un terrain sis à : 13 Rue du Patureau

Et cadastré : 291 B 1170

DESTINATAIRE

Monsieur GROLLEAU AUGEREAU Gaëtan

Madame GROLLEAU AUGEREAU Joy

13 Rue du Patureau

85480 THORIGNY

Courrier recommandé avec A.R.

Autorité compétente : Maire au nom de la commune

Objet : Annulation avant décision à l'initiative du pétitionnaire - N° PC 085 291 24 Y0008
Réponse à votre courrier en date du 25/02/2025

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé le 04/12/2024 (et complété le 08/01/2025) à la mairie de THORIGNY le dossier référencé ci-dessus.

Par courrier mentionné en objet, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° PC 085 291 24 Y0008 qui est actuellement en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Je vous rappelle que vous pouvez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Fait à THORIGNY, le 26/02/2025

Pour Le Maire et par délégation,
Benoît ROCHEREAU,
L'Adjoint à L'Urbanisme



Transmis en préfecture le 27/02/2025

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales.